



202411-13

mairie  
ti ker

Envoyé en préfecture le 25/11/2024  
Reçu en préfecture le 25/11/2024  
Publié le  
ID : 022-212200349-20241121-202411\_13-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

**SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 Novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

**Présents** : Maurice OFFRET, Maire, Sylvain RANNOU, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3<sup>ème</sup> Adjointe, Pascal PRIGENT, 4<sup>ème</sup> Adjoint, Magali BODEREAU, 5<sup>ème</sup> Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Xavier DUAULT, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Brieuc CALVARY, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN

**Procurations** : Catherine DENIS à Maurice OFFRET, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Christelle LURON à Didier NEVEUX,

**Absents** :

**Date de convocation** : 9 Novembre 2024

**Secrétaire de séance** : Lydie LE FLOCH

**Objet : Motion de soutien contre la fermeture de la bibliothèque en langue bretonne Ti ar Vro**

Monsieur Le Maire informe que Monsieur Laurent LE GOFF, président de la maison de la culture bretonne, a adressé un courriel en mairie le 14 Octobre pour annoncer le projet de fermeture de la bibliothèque de la langue bretonne de CAVAN par décision du Département.

Monsieur Le Maire donne lecture du courriel. Monsieur Le Maire propose une motion de soutien présenté en annexe.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'approuver** la motion de soutien présentée ci-dessus
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire de signer la motion de soutien et l'adresser au président de la bibliothèque de la langue bretonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la motion de soutien présentée ci-dessus
- **Autorise** Monsieur Le Maire de signer la motion de soutien et l'adresser au président de la bibliothèque de la langue bretonne

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH



Le Maire,

Maurice OFFRET



202411-13

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 022-212200349-20241121-202411\_13-DE

mairie  
ti ker

## **Objet : PROJET DE FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE LANGUE BRETONNE DE CAVAN**

Le Conseil Municipal de CAVAN a appris, par la presse, le projet du Conseil Départemental de procéder à la fermeture de la bibliothèque langue bretonne de la Bibliothèque Centrale des Côtes d'Armor, basée dans notre commune, à compter de Juillet 2025.

Réuni, le 21 Novembre 2024, en mairie de Cavan, le Conseil Municipal souhaite, à l'unanimité, que le Conseil Départemental réétudie cette décision.

Le Conseil Municipal de CAVAN, est pleinement conscient des difficultés financières croissantes du Conseil Départemental du fait des dépenses sociales qui lui sont imposées par l'Etat sans compensation intégrale.

Cependant, le Conseil Municipal de CAVAN demande le maintien de cette bibliothèque langue bretonne, sur son site actuel au sein de TI AR VRO, pour de multiples raisons.

Tout d'abord la commune de CAVAN, avait en 2005-2006, sous l'égide de Pierre-Yvon TREMEL, Sénateur-Maire, et ancien premier Vice-Président du Conseil Général, réalisé de gros travaux pour l'accueil de TI AR VRO dans les locaux de l'ancien presbytère communal. Ces travaux avaient été financés, avec le précieux concours du Département.

Cela nous a permis de mettre à la disposition de TI AR VRO des locaux spacieux et fonctionnels et pour le Département, d'y installer par l'intermédiaire de la B.C.A le fonds langue bretonne, dont la gestion est déléguée depuis 2006 à la maison de la culture bretonne du Trégor-Goëlo.

La présence sur ce même site de nombreuses associations de la culture bretonne, permet à cette bibliothèque langue bretonne, ce fonds patrimonial, unique en son genre de bénéficier d'une réelle expertise.

L'audit menée par un cabinet privé pour le compte du département ( sans apparement de visite sur place !), note un manque d'intérêt et de fréquentation qui nous semble exagéré, même si nous reconnaissons la nécessité de faire mieux connaître les multiples facettes de cette structure par le biais d'une meilleure communication de la part des différents acteurs ( prêt de livres, de brochures, accueil réguliers des élèves des filières bilingues du territoire, dont l'école de CAVAN, ... ).

Une récente réunion publique (09/11/2024) organisée à la salle polyvalente de CAVAN à laquelle ont participé de nombreux élus du secteur y compris des conseillers départementaux, et de très nombreux acteurs bénévoles de la culture bretonne et a démontré, si nécessaire, l'impérieuse obligation de la conserver sur son site actuel au sein de la maison de la culture bretonne à CAVAN, au cœur du Trégor bretonnant.

Le Conseil Municipal de CAVAN, à l'unanimité, demande au Conseil Départemental de renoncer à la fermeture de cette bibliothèque langue bretonne, et se tient à la disposition du Conseil Départemental et des autres partenaires, pour faire évoluer favorablement ce dossier.